

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-HAM

RÔLE 2025-2026-2027

vis public vous est donné par la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham pour le rôle triennal d'évaluation foncière concernant les années 2025-2026-2027, celui-ci étant déposé au bureau de la présente municipalité le 9 septembre 2024. Toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal, durant les heures d'ouverture régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, l'avis est également donné à toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien, dont elle-même ou une autre personne, est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1^{er} mai 2025 (au plus tard le 30 avril 2025);
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:

MRC d'Arthabaska 150 Notre-Dame Ouest Victoriaville (Québec) G6P 1R9

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué, ou sur le site web de la MRC d'Arthabaska à l'adresse suivante : https://munidata.ca/upload/contentsFile/file/lng/4333fr-CA.pdf.
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 137 de la MRC d'Arthabaska et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Notre-Dame-de-Ham, ce 9e jour du mois de septembre 2024.

Geneviève Boutin,

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

OBJET:	Avis public du dépô Municipalité de Not 2026-2027	ot de rôle d'évaluation re-Dame-de-Ham pou	n foncière de la ır le rôle 2025-
Je, soussigné	(e), Generière	Bowlin	, directrice
générale et g	greffière-trésorière de Notre	e-Dame-de-Ham, demeuran	t à Notre-Dame-de-
Ham, certifie	sous déclaration solennelle	e avoir publié l'avis public	ci-joint en affichant
une copie aux	x endroits désignés par le Co	onseil, entre 9 heures et 17	heures, le 9e jour de
septembre 20			
EN FOI DE	QUOI , je signe ce certificat	ce 9º jour de	septembre 2004
Geneviève Bo Directrice gén	erice for	agnéé de la somme d'ango abasica et applica no-de-Fiam, ce 52 pour du me	